

Manoir Du Lac Kelly

CONTRAT DE LOCATION

Adresse du Chalet : 2150 Route Principale
Wentworth-Nord, Qc
J0T 1Y0

Capacité Maximale : 20 Adultes (22 ans et plus)

Stationnement : 10 voitures (maximum)

Clés : Vous êtes responsable de la clé du chalet. En cas de perte, un frais de **250.00\$** vous sera facturé et sera prélevé du dépôt de sécurité.

**Les arrivées sont prévues dès 14h et les départs se font au plus tard à 11h.
Un frais de \$60.00 sera facturés pour les arrivées tardifs soit, après 18h. Merci !**

No. de Réservation : __002__

Date : __16/05/2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postale : _____

Tél. principal : _____ Fax : _____

Email : _____

FICHE DE RENSEIGNEMENT DE TOUS LES OCCUPANTS

(Les groupes, composés de jeunes adultes seulement, doivent être âgés de 23 ans et plus.)

Nom, prénom et date de naissance

Nom, prénom et date de naissance

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

_____/_____/____

STATIONNEMENT

Marque et modèle des voitures

No. de plaque des voitures

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

6 _____

1 Définitions et Interprétations

Les termes et conditions suivants forment la base de votre contrat pour la location de nos chalets, situés à Wentworth-Nord. Veuillez lire attentivement ces termes, car ils détermineront les droits et obligations respectifs entre vous, le client, et le propriétaire du Manoir Du Lac Kelly.

2 Procédure de location:

Le client sera tenu d'acquitter le paiement pour toutes les personnes au nom desquelles la réservation a été faite.

Pour les réservations effectuées deux semaines avant la date d'arrivée, le montant total de la location est nécessaire. Pour toutes les autres réservations, un acompte initial de 50 % du montant total de la location doit être payé et assure la réservation de l'hébergement pour la période du séjour demandée.

À partir de la réception de cet acompte ou du montant total, votre réservation sera confirmée et garantie.

Un courriel confirmant la réservation vous sera envoyé. Vous devez nous retourner ce contrat signé au plus tard 24 heures après la réception de celui-ci.

Paiement final:

Le client s'engage à payer le solde de la location au plus tard 24 heures avant la prise de possession du chalet.

Nous tenons à vous rappeler que pour garantir votre réservation, il est important de régler le solde de la location 24 heures avant votre arrivée au chalet. Si cela n'est pas fait, nous pourrions être amenés à annuler votre réservation. Nous espérons que vous comprenez et nous restons à votre disposition pour toute question ou assistance.

ii

3 Modalités de paiement

Le dépôt de sécurité, l'acompte initial, le paiement final ainsi que tous autres paiements peuvent être payés selon les modalités suivantes :

Par transfert interac

4 Modification ou annulation par le client

Le client n'aura pas le droit à une restitution de l'acompte initial de 50% et devra payer la totalité de la balance de location si l'annulation se fait dans les 24h précédant la prise de possession du chalet

5 Modification ou Annulation par notre compagnie

Il est hautement improbable que notre compagnie doit modifier ou annuler une réservation confirmée, mais nous nous réservons le droit de le faire. Si notre compagnie doit effectuer une modification importante, une compensation sera offerte au client ou un remboursement complet sauf si la modification ou l'annulation est la suite d'un cas de «force majeure». De tels événements peuvent inclure la guerre ou une menace de guerre, émeute, troubles civils, ou la menace d'activités terroristes, conflit du travail, des catastrophes naturelles ou nucléaires, des conditions météorologiques défavorables, le feu et tous les événements similaires en dehors de notre contrôle.

6 Exactitude de l'information

Nous nous faisons de notre mieux pour s'assurer que les informations sur les sites Web, ou fournies par lettre ou par le bouche-à-oreille, soient correctes et toujours de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont vraies. Malheureusement, les estimations du montant de la location faites en ligne peuvent comporter des erreurs et les descriptions sont subjectives. Notre administration ne pourra être tenue pour responsable des erreurs ou omissions. Si vous remarquez quelque chose que vous jugez inexact, veuillez nous contacter.

7 Comportement, dégâts et dommages

Comportement

Notre administration se réserve le droit de résilier sans préavis et responsabilité les vacances de tout membre du groupe ou de l'ensemble du groupe dont le comportement est tel qu'il est susceptible de perturber le plaisir des autres vacanciers ou personnes séjournant dans la propriété, ou de causer des dommages à la propriété ou à tout tiers.

Bruit et nuisance

Veuillez respecter vos voisins en faisant un minimum de bruit. Nous vous demandons de faire attention à être silencieux quand vous rentrez au chalet tard dans la nuit et de ne pas mettre de musique trop forte.

Après 22h30 tout bruit excessif est inacceptable. Vous allez perdre votre dépôt de sécurité, si nous recevons des plaintes de nos voisins en ce qui concerne un comportement indiscipliné du groupe ou tout bruit excessif.

Le spa ferme à 22h30.

Lors de votre départ du chalet

Lors de votre départ, le chalet doit être laissé propre, les vidanges doivent être ramassées et déposées à l'endroit prévu, le frigidaire et le poêle doivent être vides et propres, le spa doit être propre et aucun débris présent dans l'eau. Dans le cas contraire des frais de nettoyage additionnel vous seront facturés d'un minimum de 120.00\$

Propreté.

Si les draps et serviettes sont tachés les frais de remplacement vous seront facturés. Les pédalos, les kayaks et les canots doivent être laissés propres, vidés et rangés à leurs places.

Lors de votre départ, le chalet doit être laissé propre, les vidanges doivent être ramassées et déposées à l'endroit prévu.

Dommmages

Les clients sont responsables pour tous les dégâts, dommages ou pertes occasionnés au chalet et son contenu, peu importe que les dégâts, dommages ou pertes soient accidentels ou intentionnels. Notre compagnie se réserve le droit de facturer le client ou de prélever du dépôt de sécurité le montant nécessaire pour tous les dommages ou pertes impayés au moment du départ.

8 Dépôt de sécurité:

Le client doit signer un formulaire de dépôt de sécurité et payer avec une transfer interac, un montant de 1500.00\$ comme garantie avant 24 h avant la prise de possession du chalet. Votre dépôt de sécurité vous sera remboursé dans les 5 jours ouvrables suivant votre départ. Nous n'appliquons pas de frais inutiles à nos clients, mais nous devons avoir la possibilité de sanctionner en cas où des dommages ont été causés. Si un dommage survient, le montant total du dépôt de garantie sera prélevé et tout excédent sera remboursé lorsque le litige aura été résolu.

9 Les objets personnels

Notre compagnie n'est à aucun moment tenu pour responsable des pertes ou des dommages aux objets personnels du client, y compris l'argent. Les objets personnels restent sous la seule responsabilité du client.

10 Enfants et animaux domestiques

Le Client accepte la responsabilité pour le comportement et le bien-être de tout enfant appartenant au groupe du Client. Tous les efforts sont faits pour garantir la sécurité dans la propriété, mais tout client prenant des enfants en vacances le fait à ses propres risques et périls. Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans aucun de nos chalets.

11 Fumer

Tous nos chalets sont non-fumeur. Le tabagisme aura lieu à l'extérieur du chalet et tous vos déchets de cigarettes doivent être nettoyés. Les clients conviennent que le dépôt de sécurité sera retenu en cas contraire.

J'accepte les termes et conditions 1 à 11 énumérées ci-dessus et je confirme avoir lu les 5 pages de ce contrat.

Signature: X _____

Date : _____

Ce contrat, entre notre compagnie et le client, sera valide seulement au moment de la réception d'un acompte de 50% du montant de la location total ainsi que lors de la réception de ce contrat signé.